

AVIS DE COURSE



Régate Universitaire de la Baie de St Brieuc Sélective au CFU de voile habitable

Sport Nautique St-Quay Portrieux
18 et 19 janvier 2025 - Grade 5 A

1) Autorité organisatrice

L'autorité organisatrice (AO) est le Sport Nautique de St-Quay-Portrieux
Esplanade du Port d'Armor – 22410 – St-Quay-Portrieux - contact@snsqp.com

2) Lieu et date

La compétition aura lieu à St-Quay Portrieux du samedi 18 janvier au dimanche 19 janvier 2025.

3) Programme prévisionnel

- Vendredi 17 janvier 2025 de 17h00 à 19h00 : Confirmation des inscriptions, pesée des équipages.
- Entraînement possible le vendredi 17 janvier de 13h30 à 16h30 , sur inscription)
-
- Samedi 18 Janvier 2025
 - o 8h30 : Accueil
 - o 09h00: Briefing
 - o 10h00 : 1er signal d'attention pour courses à suivre.
- Dimanche 19 Janvier 2025
 - o 8h30 : Accueil
 - o 09h00: Briefing
 - o 10h00: 1er signal d'attention pour courses à suivre, pas de signal après 16h30 ;
 - o 17h00 : proclamation des résultats.

4) Conditions d'admissibilité

10 équipages pour 5 bateaux. L'épreuve est ouverte à tous les licenciés. La licence FFSU et la carte d'étudiant sont obligatoires.

Une même association ne pourra pas inscrire plus de deux équipages.

5) Inscriptions et fiche d'équipe

Les frais d'inscription sont de 350 € par équipage.

L'inscription se fait UNIQUEMENT en ligne sur le site www.asub22.fr, à partir du lundi 2 décembre 2024, 18h30

- Paiement en ligne
- Document d'inscription à fournir lors de la procédure d'inscription

Attention : Chèque de caution de 1500 € (mille cinq cent euros) à l'ordre du SNSQP

6) Pièces à présenter lors de l'inscription :

Lors de l'accueil et la vérification des dossiers d'inscription, chaque équipage devra

- Présenter les licences FFV et FFSU des concurrents

- Être en mesure de présenter une carte d'étudiant à jour pour chaque concurrent
- Déposer un chèque de caution de 1500€ à l'ordre du SNSQP
- Autorisation parentale pour les mineurs ;

Chaque équipage devra être à jour de ses frais d'inscription + caution pour participer.

Rachat de franchise « habitable » fortement recommandé (au moins pour un membre de l'équipage)

7) Règles

L'épreuve est régie par :

Les règles de course à la voile (RCV) et les règlements fédéraux FFVoile ;

Les règlements sportifs de la Voile Universitaire ;

L'annexe jugement Semi-Direct pourra s'appliquer.

8) Bateaux et voiles

L'épreuve sera courue sur des J80 (5 bateaux fournis).

Les bateaux seront fournis avec une GV ; un foc ; un spi asymétrique.

Les bateaux seront tirés au sort.

[DP] Les bateaux devront être utilisés conformément aux IC et en particulier à l'annexe « utilisation des bateaux »

[DP] Pendant qu'il est en course, l'équipage devra avoir une VHF qui fonctionne.

Les équipements individuels de flottabilité, les VHF et les pavillons ne sont pas fournis pas l'AO.

9) Equipage

Les équipages seront constitués de 4 ou 6 personnes.

Le poids maximum de l'équipage est de 350kg.

Pendant l'épreuve, le nombre d'équipiers ne peut être modifié (sauf après autorisation du jury).

10) Format de l'épreuve

L'épreuve se fera sous forme de Round Robin par poule et par addition des points obtenus. Une phase finale peut être courue. Le format sera détaillé dans les IC. Le Comité de Course peut à tout moment adapté le format en fonction des conditions météorologiques.

11) Parcours

Le parcours sera de type aller et retour au vent/sous le vent avec contournement à tribord et arrivée au vent arrière.

La zone de course sera située à proximité du Port de St-Quay-Portrieux.

12) Publicité

Les bateaux étant fournis par l'AO, la réglementation 20.4.2 du World Sailing s'appliquera.

La publicité des concurrents est autorisée conformément à l'article 20.3 du World Sailing.

13) Communication radio

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir des communications qui ne sont pas disponibles par tous.

14) Prix

Des prix pourront être remis au vainqueur

15) Protections des données

Droit à l'image : En participant à cette compétition, le concurrent autorise l'AO à utiliser gracieusement son image et son nom, pour une utilisation de promotion de l'activité.

16) Décisions de participer

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

17) Bateaux accompagnateurs

Les bateaux accompagnateurs devront se faire accréditer lors de la confirmation des inscriptions

Renseignements complémentaires :

Contacts : J. PEYSSON jean.peysson@univ-rennes2.fr – 07 87 38 76 82

S. DELEPINE : samuel.delepine@univ-rennes2.fr – 06 58 52 26 73

F. PETER : fpeter@sport-u.com

E. BREZELLEC : directeur@snsqp.com – 06 72 98 04 52



TEAM VOILE
CAMPUS MAZIER



Annexe 1 :

PROGRAMME REGATE UNIVERSITAIRE DE LA BAIE ST BRIEUC

17/18/19 janvier 2025

Vendredi 17 janvier après-midi :

Accueil, vérification des inscriptions au Yacht Club du SNSQP (Esplanade du Port d'Armor à St Quay Portrieux).

Entraînement le vendredi de 13h30 à 16h30 (renseigner la fiche d'inscription)

Pot d'accueil, et remise des « welcome-packs »: 18H

Pesée des équipages

Samedi 18 janvier

Accueil 8h 30

Briefing 9h , Paniers repas

Premier signal à 10H

19H repas des équipages

Dimanche 19 janvier

Accueil 8H 30

Briefing à 9h, Paniers repas

Premier signal 10H

Résultats 17H, remise des prix

Les accueils et Briefing se feront au Yacht-Club du SNSQP, Esplanade du port d'Armor, Saint-Quay-Portrieux.